

ACTUALITÉ

Budget 2010 : maîtrise des dépenses et investissements mesurés

Page 2

DOSSIER

Centre technique municipal : tous les métiers qui entretiennent la ville

Pages 8-9

FESTIVITÉS

Vent de nouveautés pour le grand week-end de la Fête du muguet !

Page 16

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

MAI 2010 - N°284 - www.compiègne.fr



FÊTES JEANNE D'ARC
22 ET 23 MAI
PARC SONGEONS ET TOUR BEAUREGARD

Page 4 du Picantin

Budget 2010 : maîtrise des dépenses et investissements mesurés

Le 2 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif de 76,3 Millions d'euros, dominé par la recherche constante d'économies et par un soutien à l'activité locale grâce à des investissements ciblés préparant l'avenir du Compiégnois.



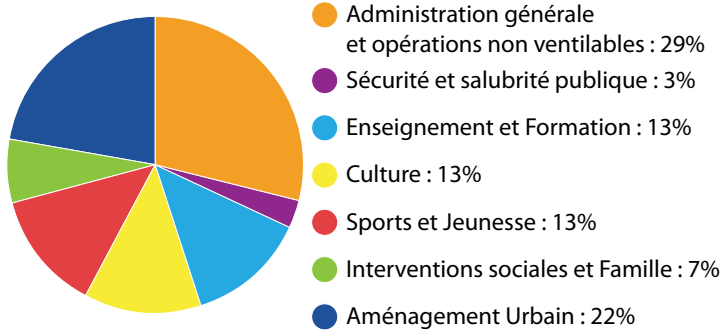
Les services de la Mairie sont tous mis à contribution pour lutter contre la crise économique et un effort a été demandé dans tous les secteurs pour limiter les dépenses. Plus généralement, si la Ville a décidé de maintenir un niveau soutenu mais mesuré de ses investissements, il s'agit là, tout en améliorant le cadre de vie des habitants, d'aider l'activité économique locale. Compiègne a pour cela accéléré ses projets de rénovation urbaine. La collectivité a également mis l'accent sur l'amélioration des performances énergétiques de ses bâtiments publics qui, tout en offrant un plus grand respect de l'environnement, permettent d'importantes économies d'entretien, de chauffage ou encore d'éclairage.

Ce budget a fait l'objet d'un travail préparatoire associant tous les élus ayant des responsabilités budgétaires. Cette concertation préalable illustre la volonté de ces élus de travailler en équipe tout en s'assurant qu'aucun domaine d'activité n'a été oublié. En augmentant la part d'autofinancement, en limitant le recours à l'emprunt, en n'augmentant pas les taux d'imposition mais en conservant une politique d'investissement dynamique, nous avons l'ambition de satisfaire tous les concitoyens compiégnais, qu'ils soient contribuables ou usagers des services de la Ville !

Eric de VALROGER

Maire Adjoint chargé des Finances et de l'Administration Générale

Répartition du budget de la Ville



Les grands objectifs du budget 2010

Cette année, la Ville consacre 53 964 000 euros à ses charges de fonctionnement et 12 328 460 euros (sans les reports 2009) à l'investissement. Les dépenses liées au fonctionnement restent stables et l'investissement, toujours soutenu est maîtrisé ce qui permet à la collectivité de procéder à des emprunts modérés. Les effectifs de la Mairie ne subiront pas d'augmentation, seule l'évolution des carrières des agents en place augmente les charges de personnel ce qui est compensé par le non remplacement systématique des agents partant à la retraite. Les dépenses courantes sont rationalisées par une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques et par une véritable prise de conscience de ces enjeux par le personnel communal. La politique menée dans ce sens depuis maintenant trois ans porte ses fruits.

Enfin, le choix de maintenir au même niveau les subventions aux associations a participé à cette maîtrise des coûts de fonctionnement.

Le recours à l'emprunt est aussi limité dans ce budget 2010. En effet, en utilisant une partie du budget de fonctionnement pour financer ses projets, la ville limite les emprunts et assure son autofinancement. La dette est également renégociée avec les banques pour alléger la pression sur les finances publiques.

Les investissements 2010

La maîtrise des dépenses et des coûts de fonctionnement permet de se consacrer aux projets essentiels pour l'avenir de Compiègne et de son agglomération. Le territoire doit se moderniser pour rester attractif aux yeux des investisseurs et pour les futurs habitants.

La rénovation urbaine

Ainsi, Compiègne poursuit bien évidemment son aménagement urbain et, en premier lieu la rénovation du quartier du Clos des Roses. Nouveaux logements, nouvelles voies de circulation, espaces verts, résidentialisation sont au programme. A proximité, tout un quartier est en cours de construction sur la ZAC du Camp de Royallieu (2 856 415 euros). Ici, les maisons individuelles côtoient les petites résidences de ville et les jeunes couples peuvent y trouver leur première acquisition. La rénovation de la voirie communale et l'embellissement des quartiers font également partie des projets importants de la ville et représentent un investissement de 1 630 000 euros. Ces investissements couvrent des projets aussi variés que la rénovation de l'éclairage public, le programme annuel de réfection des aires de stationnement ou encore la



Compiègne poursuit sa rénovation urbaine. Ici, le quartier du camp de Royallieu prend son nouveau visage

rénovation et la création d'aires de jeux pour les enfants ou la plantation d'arbres et la création de sentes piétonnes.

Le scolaire

Les investissements dans le domaine scolaire sont également prévus en 2010. La cantine du groupe scolaire Robida sera réalisée et la rénovation des établissements se déroulera comme chaque année. La ville consacre ainsi plus de 1 449 600 euros aux jeunes dont 204 000 euros de contribution au Conseil Général de l'Oise pour la rénovation des collèges.

La culture

La ville poursuit les travaux du cloître Saint-Corneille et va se consacrer à la restructuration du musée Vivanel. Les programmes d'amélioration des espaces culturels seront effectués durant toute l'année. Compiègne maintient ainsi un haut niveau d'offre culturelle et y consacre 2 046 050 euros.

Le sport

Compiègne ville de sports, avec ses équipements haut de gamme reconduit ses efforts dans le domaine et consacre 1 645 500 euros de son budget à la rénovation des établissements et notamment aux travaux de ventilation de la piscine de Huy. La première tranche de rénovation du club house et des tribunes du stade de rugby, ainsi que la première tranche de construction de deux courts de tennis couverts à proximité du stade Paul Petitpoisson, sont programmées cette année.

Agir sur la fiscalité

Les recettes de fiscalité stagnent, notamment les droits de mutation (provenant des ventes de biens immobiliers) ainsi que les dotations d'Etat. La Ville doit s'attacher à



Une zone verte permettra de circuler agréablement du quartier du Clos des Roses rénové jusqu'au nouveau quartier du camp de Royallieu. Des espaces de détente et de promenade sont programmés.

maintenir ses recettes pour financer ses investissements. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité qui sont maintenus au même niveau qu'en 2009. En revanche, une évolution des bases de la taxe d'habitation a été adoptée par la suppression de l'abattement général de 15 %. Ceci permet de corriger le manque de réévaluation des valeurs locatives fixées par les services fiscaux dans les années 70. Pour l'ensemble des contribuables (uniquement pour la taxe d'habitation), l'évolution sera forfaitaire et représentera un effort de l'ordre de 80 euros par foyer fiscal. Le budget 2010 de la ville de Compiègne affirme la volonté politique de la municipalité de poursuivre ses efforts de restructuration de l'urbanisme local, d'offrir aux foyers compiégnais une ville respectueuse de leur qualité de vie.

Ce budget, qui a également pour vocation de soutenir l'activité économique locale, s'appuie sur une meilleure gestion et une optimisation des ressources. ■

Publication légale - Ratios obligatoires

	Compte administratif 2009	Budget primitif 2010	Moyenne de la strate démographique année 2008
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 135 €	1 186 €	1 190 €
Produit des impositions directes / Population	467 €	503 €	524 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 184 €	1 222 €	1 384 €
Dépenses d'équipement brut / Population	255 €	198 €	352 €
Encours de la dette / Population	1 011 €	1 026 €	1 078 €
Dotations globales de fonctionnement / Population	231 €	230 €	299 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	58,70 %	57,50 %	56,90 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	96,20 %	96,20 %	108,10%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	102,80 %	106,90 %	94,40%
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	21,50 %	16,20 %	25,40%
Encours de la dette / Recette réelles de fonctionnement	85,40 %	84 %	77,90%

LES IMAGES DU MOIS



C'est désormais officiel, le siège social de l'ONF s'installera à Compiègne. La convention a été signée par le Ministre Eric Wörth.



◀ David Ariely, le nouveau maire de Kyriat-Tivon (Israël) signe le livre d'or de la Ville.

La championne internationale de tennis Françoise Dürr reçoit les insignes d'officier dans l'Ordre National du Mérite.▶



◀ Les Damoselles, club féminin du Kiwanis vont venir en aide aux enfants malades.

La Grande Armée▶ installe son bivouac lors de la célébration du bicentenaire du mariage de Napoléon 1^{er} et Marie-Louise.



◀ La reine des classiques cyclistes Paris-Roubaix prend le départ de la Place du Château.

Concours Complet International**▶ Michael Jung, vainqueur pour la 4^{ème} fois.



◀ Deux futures gardes à cheval en stage à la Police municipale de Compiègne

Carnaval des enfants▶ Rire et sourire en vedette pour l'édition 2010.



Compiègne, ville de culture



Photo Richard Dugovic

Une pétition circule pour le maintien du cinéma "Les Dianas" dans le centre-ville. Naturellement, je la signe des deux mains... et depuis longtemps ! Cela fait dix ans que ces salles auraient été fermées, si la Ville n'avait pas négocié un partenariat avec leur propriétaire : avec le Festival du Film, avec les activités de cinéma de l'Espace Jean Legendre, une aide importante a été apportée aux "Dianas". Bien entendu, la municipalité est prête à continuer dans le même esprit. Nous veillerons à ce que des activités culturelles soient maintenues dans ce secteur du centre-ville. Comme l'opération de la rue Solferino – qui a enfin été cédée à un investisseur professionnel – le devenir de l'ex-"Nouveau théâtre" de la place Saint-Jacques est un réel souci.

Mais il ne faudrait pas oublier les efforts considérables faits par la Ville pour que vivent toute l'année nos deux scènes : celle du Centre culturel et celle du Théâtre impérial. Ce dernier a été repris il y a un an, et les co-directeurs Eric Rouchaud et Pascal Verrot ont relevé le défi. Des travaux importants de mise en conformité ont dû être réalisés. L'Etat apporte pour la première fois une aide substantielle, mais la construction d'un nouveau partenariat avec Région et Département n'est pas une chose facile...

Je suis fier de nos équipements culturels, ceux que j'ai déjà cités, mais aussi le Ziquodrome, dont la programmation est de plus en plus attractive, l'Ecole des Beaux-Arts et le Conservatoire municipal de musique ainsi que les orchestres qui en sont issus.

A partir de fin mars, s'ouvre notre grande saison, et nombreuses sont les soirées où vous pouvez choisir entre plusieurs spectacles de qualité. L'Agglomération prend sa part des initiatives, par exemple en se portant candidate pour la restauration et la réutilisation du site de Saint-Pierre en Chastres, où devrait s'installer le Festival des forêts.

Bien des projets nous mobilisent. Vous voyez se poursuivre les travaux de réhabilitation du cloître Saint-Corneille, dont les deux dernières travées pourront être bientôt redécouvertes. Ce sera un cadre idéal pour la présentation de la collection de statuaire médiévale du Musée Vivanel, avec tout un parcours historique pour faire revivre l'ancienne abbaye qui fut à l'origine de la cité. Etroitement lié à la bibliothèque Saint-Corneille, dont la fréquentation a littéralement explosé depuis sa réouverture, ce nouvel équipement va contribuer lui aussi à la fréquentation et à l'animation de notre centre.

Ma collègue de Venette voudrait que tout s'arrête en cette période de difficile sortie de crise. Je préfère pour ma part voir en ville beaucoup de chantiers, qui apportent de l'emploi et préparent notre avenir, même s'ils représentent une gêne temporaire pour les usagers, les riverains, les commerçants. Mais ces travaux traduisent nos ambitions pour Compiègne, et le nouveau pont, dont la construction a commencé, en est le symbole.

Philippe MARINI
Sénateur-maire de Compiègne
Président de l'ARC

S O M M A I R E

ACTUALITÉ.....	P2	PORTRAIT.....	P11
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL.....	P3	EXPRESSION LIBRE.....	P13
SOLIDARITÉ-SANTÉ.....	P5	ACTUALITÉ.....	P14
POINT SUR LES TRAVAUX.....	P7	VIE PRATIQUE.....	P15
DOSSIER : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL.....	P8-9	FESTIVITÉS.....	P16
ENVIRONNEMENT.....	P10		

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 24 mai entre 8h30 et 9h30

Réunion de quartier

Judi 3 juin 2010 à 20h45, pour le quartier de Bellicart, au Centre de Rencontres de Bellicart, rue de la Bannière du Roi.



VOTRE BIEN-ÊTRE EST VOTRE RAISON D'ÊTRE

ONE BED

UNE EXCLUSIVITÉ GRAND LITIER

Composé personnalisable
selon votre forme et vos goûts favoris

Literie Y. Lamouche
141, avenue Jean Moulin - ZAC du CAMP DU ROY JAUX
Tél. 03.44.83.41.07

50% d'économie d'impôts*

Services à domicile

Solutia
Votre contact : 06 29 76 31 27
du lundi au samedi de 8h à 20h
www.solutia-domicile.com

Vivez autrement !

Disposez d'un personnel **qualifié** et **formé** sans formalité

Des prestations de **qualité** réalisées selon vos souhaits

Possibilité de prise en charge dans le cadre de la PAJE⁽¹⁾ et de l'APA⁽²⁾

* art. 199 bis articles du C.G.I.

Vous en voulez pour votre argent ?

Votre prix sera le nôtre !

OPTIQUE TOURNANT

OPTIPLUS OPTICIENS
79 rue Roule Nationale
60200 Compiègne
Tél. 03 44 26 61 87

OPTI TOURNANT
49 rue de Paris
60200 Compiègne
Tél. 03 44 20 01 36

DECOR & MAISON
Toiles de Mayenne

Confections et pose de stores et rideaux,
11 000 tissus au mètre,
Réfections de sièges,
Canapés de qualité,
Peintures Ressource® et papiers peints,
Conseil à domicile

19 rue des Cordeliers - 22 rue du président Sorel
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.36.35.35 - www.decor-maison.eu

PROFESSIONNELS NOUS CONSULTER !

Utilitaire 7m³ Permis VL

Utilitaire 12m³ Permis VL

Utilitaire 20m³ Permis VL

Intermarché
LOCATION

À partir de **12€** la 1/2 journée

COMPIÈGNE
03 44 20 36 21

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
03 44 36 46 00

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

SOLIDARITÉ-SANTÉ

Les femmes victimes de violences ne sont plus seules

Depuis le 1^{er} décembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a ouvert son dispositif d'accueil d'urgence des femmes victimes de toutes violences pour héberger celles qui, à la suite de violences physiques mais aussi psychologiques perpétrées par un membre de leur famille, décident de quitter leur foyer.

"Les femmes trouvent ici un accueil qui se veut le plus convivial, le plus sécurisant et le plus apaisant possible afin qu'elles puissent, après ce qu'elles ont subi parfois depuis plusieurs années, retrouver une bouffée d'oxygène et un certain équilibre psychologique" souligne Geneviève Pouyet-Truchot, conseillère municipale déléguée. "Elles peuvent y venir sans aucun effet personnel, parfois même à la sortie du commissariat quand elles viennent de porter plainte et ne souhaitent pas retourner chez elles, et y être accueillies avec leurs enfants pendant une durée maximale de 6 mois. Pour cela, il leur suffit de composer le 115 ou de passer par une association d'aide aux victimes comme par exemple l'AFVV (Association d'aide aux femmes victimes de toutes violences)".

"Si le financement de ce centre est assuré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la structure est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale" précise l'adjoint au maire délégué aux affaires sociales, Michel Le Carrères. "Hébergées jusqu'ici dans un local mis à disposition de façon provisoire, ces femmes pourront prochainement bénéficier d'une maison dont la rénovation a été prise en charge à hauteur de 35 000 euros par le CCAS". Sept chambres y seront aménagées pour l'accueil des victimes qui pourront y être

hébergées avec leurs enfants âgés de 3 à 12 ans, les autres pièces - cuisine, salle à manger, salon - seront communes. Depuis le 1^{er} mars, une personne assure l'encadrement de ces femmes, aidée pour les tâches matérielles par deux agents vacataires ; elle sera rejointe prochainement par un psychologue mis à disposition du centre d'accueil.

"Le CCAS aura aussi un rôle de conseil et instruira les dossiers en vue du retour à une vie sociale normale des personnes" souligne Michel Le Carrères. Une commission composée de trois élus municipaux et du responsable de cette nouvelle structure a en effet été mise en place. Celle-ci étudiera la situation de chaque victime pour l'aider du mieux possible dans son projet de resocialisation, notamment pour retrouver une vie quotidienne plus structurée, un travail mais aussi pour l'aider à tourner la page dans de bonnes conditions. Après son séjour au centre, la personne pourra ainsi bénéficier des autres structures d'accueil mises en place par la Ville pour les familles en difficulté. Pour mener à bien toute démarche de resocialisation, un travail sera parallèlement mené avec nombre de partenaires locaux et notamment les associations d'aide aux victimes. ■

Ils ont bien couru pour ELA



Ils se sont mobilisés pour ELA. Et parmi eux, Romain Donneux et la Reine du muguet 2010, Marine Cordier.

L'exemple vient souvent des jeunes et même des plus jeunes. Preuve en est, la mobilisation de deux cents enfants, élèves de l'école Pierre-Sauvage qui ont participé à l'opération "Mets tes baskets pour ELA". A l'instigation d'Hervé Adda, directeur de cette école du centre-ville, c'était la troisième édition de cette matinée sportive qui a pris la forme d'une course tracée sur un circuit qui empruntait les rues entourant l'école. Sur la ligne de départ, un parrain de choix en la

personne de Romain Donneux, récemment devenu conseiller municipal mais aussi titulaire de nombreux titres d'athlétisme. Autre personnalité présente, Marine Cordier, Reine du muguet.

Ce sont 1 133 km qui ont été parcourus officiellement au cours de cette épreuve, ce qui a permis aux parrains des 172 coureurs de verser la somme totale de 2 800 euros à l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies. ■

Lovely vient en aide à Haïti

Lovely, une association créée en 2008, a pour objet de fournir du matériel scolaire aux enfants d'Haïti. Depuis le séisme du 12 janvier 2010, l'objectif de Lovely est de construire une école à Pernier, petite ville près de Pétion-Ville.

Afin de collecter des dons pour mener à bien son projet, Lovely organise une soirée typiquement haïtienne le samedi 15 mai 2010 de 18h à 0h30 au centre de

rencontres de la Victoire.

Au programme :

- Repas haïtien, défilé de mode, diaporama sur la culture haïtienne, présentation de l'association, vente de produits alimentaires, bijoux, tee-shirts.

Entrée 15 euros, tenue correcte exigée.

Réservations obligatoires auprès de la présidente Nerlande Germain au 06 23 59 94 64. ■

Concert en hommage à Michèle Le Chatelier

Le dimanche 30 mai à 17h en l'église Saint-Germain, les Musicales de Compiègne organisent un concert à la mémoire de Michèle Le Chatelier, adjointe à la Culture récemment disparue, avec la participation du duo Isaiade violon et harpe, Isabelle Rémy et Isabelle Guérin, des pianistes Sandra Boyer

et Daniel Delaunay, de la violoncelliste Elsa Morisot, du violoniste Gérard Bouffroy et du Chœur de chambre Le Madrigal de Compiègne.

Au programme, des œuvres de Schubert, Poulenc, Fauré.
Entrée libre. ■

Sortie culturelle pour les aînés

L'association "Clubs et Loisirs des Retraités de Compiègne" et la Ville de Compiègne convient les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à Compiègne, à la sortie culturelle qui aura lieu à l'Abbaye de Chaalis, avec visite des lieux et déjeuner sur place. Ce voyage se déroulera en deux fois, le jeudi 27 mai 2010 ou le mardi 1^{er} juin 2010.

Les inscriptions ont lieu à la mairie de Compiègne (bureau de l'association "Clubs et Loisirs des Retraités" - à droite en entrant dans le hall de l'Hôtel de Ville, avant l'accueil), jusqu'au 12 mai 2010, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lors de l'inscription, il convient de se munir d'une carte d'identité, de la dernière facture d'EDF ou de téléphone du domicile et d'un chèque de caution de 20 euros par personne qui sera rendu le jour du voyage.
Renseignements au 03 44 40 73 73. ■

La maison médicale de garde a ouvert ses portes



La maison médicale a ouvert ses portes au sein du Centre Hospitalier de Compiègne.

Son accès est cependant régulé par le 15

En cas de problème médical ne pouvant attendre la présence de son médecin traitant mais ne nécessitant pas nécessairement le recours aux urgences hospitalières, le centre 15 orientera le patient vers la maison médicale au sein de laquelle une consultation sera proposée sur rendez-vous afin d'éviter une longue attente.

A noter que cette maison médicale regroupe six secteurs de garde du Compiégnois et qu'au total 61 médecins volontaires de Compiègne et sa région assureront les tours de garde au sein de cette nouvelle structure. L'accueil et le secrétariat seront assurés par des élèves infirmières qui se sont associées à ce projet. ■

A l'initiative de l'Amicale des Médecins de Compiègne et sa région, une maison médicale de garde vient d'ouvrir au sein du Centre Hospitalier de Compiègne, à côté des urgences. Des permanences y sont tenues le samedi de 12h à 20h ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

Don de sang = Vies sauvées



A Compiègne, sur l'année 2009, 3758 personnes ont accompli ce geste généreux de donner leur sang. Cependant les besoins demeurent très importants puisque rien que dans notre ville, ceux-ci sont presque deux fois supérieurs aux dons. Ainsi malgré votre générosité et votre solidarité envers les malades et les accidentés, force est de constater que les dons restent insuffisants. N'oubliez pas qu'il faut 5 dons pour sauver une vie, alors n'hésitez pas à vous rendre dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance, les collectes de sang s'y déroulent régulièrement deux fois par mois.

Prochaines collectes : le mercredi 12 mai de 14h à 19h et le samedi 22 mai de 8h30 à 12h.
Renseignements au 03 44 85 25 08. ■

"Je tiens à ma peau" : Journée Essentielle de la mutuelle santé CCMO

En partenariat avec le Syndicat National des Dermatologues et Vénérologues, la mutuelle santé CCMO aborde cette année, à l'occasion de sa Journée Essentielle, le thème de la peau et de la dermatologie. Des médecins dermatologues seront présents le mardi 1^{er} juin toute la journée dans l'agence CCMO de

Compiègne, 21 rue Saint-Nicolas, pour conseiller, apporter des informations utiles et répondre à toutes les interrogations sur ce thème.

Journée Essentielle ouverte au public entre 10h00 et 18h00. Entrée gratuite.
www.ccmo.fr ■

COMPIÈGNE RÉSIDENTIEL

Les Allées de l'Impératrice Rue Carnot et Rue des Sablons

IDÉAL INVESTISSEURS

EN 2010

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 37%
de votre achat en réduction d'impôts



Appartements et Maisons individuelles

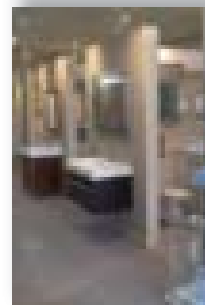
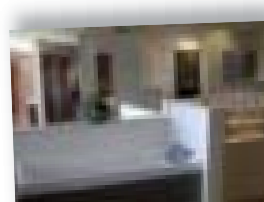
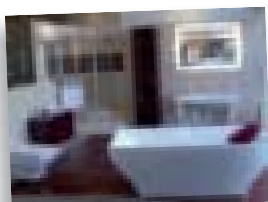
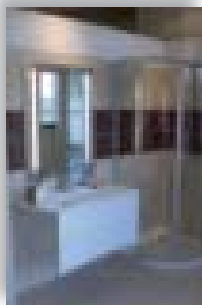
* Jusqu'au 31 décembre 2010



03 44 92 56 29 - 03 44 92 17 30

Riche & Sébastien

MATERIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT



157, rue de la République - 60280 CLAIROIX

☎ 03 44 90 47 47 - Fax 03 44 90 47 49

E-mail : contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition
"Au Fil de l'Eau"

Nos horaires d'ouverture

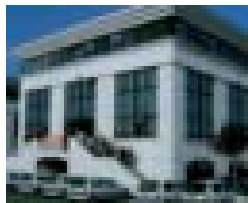
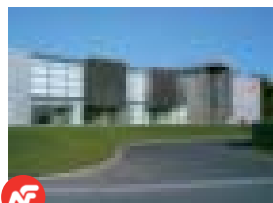
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h30

NORD FRANCE CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

Siège Social - Agence Régionale Nord/Pas-de-Calais
2, rue Simon-Vollant - B.P. 80027 - 59831 LAMBERSART CEDEX
Tél. : 03 20 17 61 00 - Fax : 03 20 08 30 40
www.nfc.fr - Email : nfc.nord@nfc.fr

Agence Picardie - Ile-de-France
Technopolis 4 - 14, rue du Fonds Pernant - 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 86 46 58 - Fax : 03 44 86 39 58
Email : nfc.picardie@nfc.fr



POINT SUR LES TRAVAUX

CULTURE

Conservare, le Cravo et les réserves du Musée Vivenel, sur un même site

Créer une synergie entre les différents acteurs compiégnois qui œuvrent pour la préservation et la restauration du patrimoine, telle est l'idée du projet de construction d'un nouveau bâtiment dédié à l'héritage culturel commun dont l'implantation devrait voir le jour à proximité de l'actuel musée Antoine Vivenel.



Sept restaurateurs officient au sein de l'Institut Conservare.

Depuis 1984, l'Institut Conservare (ancien IRRAP) a élu domicile rue des Cordeliers, dans des locaux autrefois occupés par les sapeurs-pompiers. Le laboratoire figure aujourd'hui parmi les plus performants dans le domaine de la préservation et de la restauration du patrimoine issu soit des fouilles archéologiques, soit des collections des musées comme le Louvre, et a acquis une notoriété nationale voire internationale telle qu'il est devenu une unité de recherches et d'enseignement directement reliée à l'Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne. C'est dire le niveau de qualification et l'expérience des sept restaurateurs qui officient au sein de cet institut.

Cette activité est complémentaire à celle du CRAVO installé dans le même bâtiment qui,

de son côté, consacre son action à l'analyse et aux travaux de recherches archéologiques de la Vallée de l'Oise et a constitué des collections de référence qui comptent parmi les plus importantes en France de par leurs spécificités, notamment dans les domaines de l'archéozoologie et de l'archéobotanique.

"La Ville et l'Agglomération de la Région de Compiègne, dans le cadre du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en même temps que pour permettre à l'Institut Conservare d'avoir cette audience internationale, ont décidé d'installer les deux organismes dans un bâtiment plus fonctionnel et mieux adapté à des activités d'un haut niveau scientifique et technologique"

présentent Michel Foubert, 1^{er} adjoint et président du comité de pilotage du projet, et Marie-Claire Garreau, adjointe au maire en charge de la politique culturelle de la ville. *"De son côté, le musée Antoine Vivenel qui possède de riches collections antiques, a, dans ses propres activités d'exposition et de recherche, une synergie évidente avec le travail réalisé par ces deux organismes. L'idée est donc venue de regrouper les trois entités dans un nouveau bâtiment, pour permettre d'une part à Conservare et au CRAVO de travailler dans les meilleures conditions et d'autre part au musée Antoine Vivenel de mettre en valeur la richesse de ses collections grâce à la création d'un espace de réserves supplémentaire de 300m² qui puisse faciliter l'organisation d'expositions tournantes"*.

Faciliter les activités de recherche

Ce nouveau bâtiment sera construit sur un terrain appartenant à la Ville, juste à côté du parc Songeons, au bord de la rue James de Rothschild. D'une surface utile de 1300m², il sera réalisé en pleine harmonie avec l'architecture du musée Vivenel dont certains éléments sont classés, en particulier l'ancien cloître, et une partie de l'Hôtel de Songeons situé à proximité. Il sera limité à une hauteur correspondant à un rez-de-chaussée, un étage plus les combles et ce en plein accord avec l'architecte des bâtiments de France.

Située dans la ZAC des deux rives dont l'aménagement est actuellement conduit par l'ARC, cette nouvelle construction s'intégrera dans le concept global de cœur d'agglomération, préservera l'accès au parc Songeons à partir des berges de l'Oise par l'ancien jeu d'arc désaffecté, et confortera

sur ce site de tête de pont les activités de haute technologie et d'innovation déjà fortement implantées au sein du centre Benjamin Franklin de l'UTC avec lequel Conservare travaille déjà sur des projets communs. La synergie entre ces différents acteurs permettra un nouvel élan à cette spécificité de haute technologie qui caractérise Compiègne. ■

Un musée lapidaire au Cloître Saint-Corneille

Une fois la nouvelle construction réalisée, les réserves du musée Vivenel y seront transférées sous l'égide de Claire Iselin, la conservatrice des musées municipaux, et la restauration de l'Hôtel de Songeons pourra alors commencer. Mais avant que cette deuxième phase de travaux ne commence, un musée lapidaire permanent prendra place dans les ailes en cours de rénovation du cloître qui constituera un merveilleux écrin pour la collection de statuaire médiévale du musée Vivenel.

Planning des travaux

2010 : Etudes et travaux préparatoires
2011 à mi 2012 : construction du bâtiment

Mi 2012 : déménagement des collections du musée Vivenel et début de la rénovation de l'Hôtel de Songeons.

TRAVAUX

La voie cyclable rue de l'Oise est supprimée

Pour assurer la totale sécurité des cyclistes, la ville a décidé de fermer momentanément la bande réservée aux vélos rue de l'Oise et rue James de Rothschild. Lors de l'installation du chantier du nouveau pont rue du port à bateaux, la piste cyclable des bords de l'Oise a été déportée sur la route. Il est

apparu que cette disposition provisoire pouvait engendrer des dangers pour les cyclistes. Dorénavant, la circulation des vélos se fera sur la route dans le même sens de circulation. Dès la fin des travaux, la piste cyclable des bords de l'Oise sera rendue aux utilisateurs. ■

Canal à grand gabarit



Le passage à grand gabarit de l'Oise permettra un transport écologique des marchandises.

Le projet Seine Nord de passage à grand gabarit de l'Oise nécessite des études

approfondies sur le terrain afin d'y recenser la faune et la flore. Des relevés topographiques précis doivent également être réalisés et Voies Navigables de France avec son bureau d'études seront amenés, dans les semaines à venir, à prospecter sur les berges de l'Oise et à pénétrer dans les propriétés privées.

Un arrêté municipal dans ce sens donne donc autorisation au bureau d'études de pénétrer dans les parcelles privées afin de réaliser différents relevés. ■

RÉUNIONS PUBLIQUES

Réunion publique sur la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Le 19 mai à 20h45 aux salles Saint-Nicolas, l'Agglomération de la Région de Compiègne organise une réunion publique sur la révision du schéma de cohérence territoriale. Il s'agit d'une réflexion sur l'évolution du territoire, concertée avec les élus, la population et les différents partenaires associatifs. Les différentes étapes de ce schéma permettent d'anticiper et de planifier les objectifs stratégiques à suivre afin que le territoire se développe de façon homogène dans les domaines de l'économie, de l'environnement, des transports ou encore de l'habitat.

Hervé Novelli à Compiègne

Le 20 mai prochain, les "Rendez-vous de l'économie", association présidée par Thierry Méresse, reçoivent Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du Tourisme, des services et de la consommation, pour débattre avec Philippe Marini, Sénateur-Maire de Compiègne sur le statut d'auto entrepreneur. Ce débat se déroulera le jeudi 20 mai aux Salles Saint-Nicolas à 19h45.

Débat public Roissy – Picardie le 27 mai



Le 27 mai prochain à 20h45, aux salles Saint-Nicolas se tiendra un débat public sur le projet de création d'une nouvelle voie ferrée permettant une liaison à grande vitesse pour Roissy via Creil.

La Picardie renforcerait alors son attractivité économique en disposant d'un accès ferroviaire rapide à l'aéroport Charles de Gaulle et à la capitale. Les simulations actuelles prévoient un accès en 20 minutes à l'aéroport CDG par une liaison Creil – Roissy. Cette liaison permettra également de rejoindre Marseille en 4h30 et Nantes en 4h.

DOSSIER



L'expérience des plus anciens est transmise avec passion aux jeunes recrues. Ici, les menuisiers réparent les volets du Musée Vivienel.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL TOUS LES MÉTIERS QUI ENTRETIENNENT LA VILLE

Si savoir-faire et réactivité sont nécessaires pour veiller au quotidien sur les 220 bâtiments communaux, une bonne dose de créativité et d'ingéniosité est aussi souvent indispensable. Coup de projecteur sur le service Patrimoine de la ville de Compiègne qui révèle bien des talents.

Ils travaillent souvent dans l'ombre mais font preuve de beaucoup de savoir-faire et d'ingéniosité pour exercer leur métier. Plombiers, électriciens, serruriers, menuisiers, couvreurs, maçons, peintres et vitriers composent l'équipe du service Bâtiment de la Ville de Compiègne et sont à pied d'œuvre 24 heures sur 24 pour restaurer, entretenir et préserver le patrimoine municipal.

Du remplacement de l'ampoule électrique à la réalisation de travaux plus spécifiques tels la fabrication de pièces de ferronnerie qui serviront à la restauration de grilles ou de portails, la création de petits mobiliers et de maisons de jeux pour les écoles maternelles et les crèches, la taille de pierres ou de morceaux de bois pour la rénovation de murs, de parquets ou d'escaliers, en passant par des réfections en tous genres qui font appel aux différents corps de métiers, l'éventail des tâches effectuées est très vaste.

"Car si les travaux neufs et les importantes opérations de rénovation et d'amélioration du patrimoine sont confiés à des entreprises privées par le biais d'appels d'offres, les petites et moyennes prestations sont réalisées en interne" souligne Nicolas Leday, adjoint au maire en charge des Travaux et des Bâtiments communaux.

"Ainsi outre le suivi des constructions neuves assuré sous l'égide de l'architecte de la Ville, la division Patrimoine supervise l'ensemble du parc immobilier de la commune, gère l'entretien, les réparations et la maintenance courante de quelques 220 bâtiments". Les Compiégnois peuvent ainsi apprécier la qualité du service rendu. Tous les lieux publics relevant de la Ville bénéficient d'une attention toute particulière à laquelle sont dévoués les 39 salariés du service Patrimoine et dont le savoir-faire est incontestable.



Les ferronniers redressent un pied de la grille d'entrée du Tennis Pompadour.

“ Une formidable connaissance de l’histoire des bâtiments, un entretien dans les règles de l’art ! ”

➤ Un véritable savoir-faire

Ici, on aime le travail bien fait. Et certaines réalisations en sont la preuve.

Parmi les opérations les plus spectaculaires de ces derniers mois figurent notamment la réfection du portail des tennis Pompadour, la restauration entière de la “petite hutte” du Clos Pompadour, celle de la chapelle du Mémorial de l’Internement et de la Déportation, la rénovation de la partie basse de la scène des salles Saint-Nicolas dans le même style que les boiseries murales, la mise en valeur des vitraux à l’église Saint-Jacques ou encore la réfection de l’éclairage à Saint-Antoine sous la direction de l’architecte des bâtiments de France.

Et si les agents ont des compétences professionnelles dans des domaines bien déterminés, chacun possède aussi de véritables talents qu’il met au service de la Ville. Soin, précision, habileté, minutie, sens artistique prennent alors toute leur dimension. De plus leur formidable connaissance de l’histoire des bâtiments est le gage d’un entretien dans les règles de l’art ! La transmission des savoirs est aussi une composante essentielle de la politique de la Ville. Les agents du Centre Technique Municipal accueillent chaque année de nombreux apprentis et stagiaires, qui, à leurs côtés, apprendront leur métier.



Le peintre en lettres réalise tous les marquages et signalétiques dont la ville a besoin pour annoncer ses manifestations et informations.

➤ Une intervention de tous les instants

Au-delà des opérations d’importance réalisées au cours de l’année, ce qui compte également pour les 39 personnes qui œuvrent au sein des 220 bâtiments de la Ville sous la houlette du nouveau responsable de la Division Patrimoine et Bâtiments communaux, Pierre Kirtz et de ses trois contre-maîtres, Daniel Aubert, Cécile Mathieu et Lilian Lequeux, c’est la rapidité d’intervention.

“Permettre ainsi à tous ceux qui bénéficient des locaux communaux de pouvoir les utiliser dans les meilleures conditions grâce à une intervention rapide et efficace, tel est le défi à relever dès qu’un appel arrive au secrétariat de la Division” insiste Pierre Kirtz. Aussitôt reçu, l’appel est



Toutes les interventions demandent réactivité et professionnalisme. Les équipes assurent l’entretien du patrimoine de la ville.

transmis soit à l’équipe d’intervention rapide pour les petits travaux d’entretien, soit à l’un des deux chefs d’équipe des ateliers municipaux si la réparation est plus importante. “Il n’y a pas un seul jour dans l’année sans que l’on fasse appel au service Bâtiments, tous corps de métiers confondus. Écoles, équipements sportifs, espaces culturels, lieux de culte, locaux associatifs ou bâtiments destinés à l’administration municipale, les demandes d’intervention fusent de toutes parts, même le week-end”. C’est pourquoi la Ville dispose d’un service d’astreintes en dehors des heures ouvrables pour pouvoir agir à tout moment, en priorité quand la sécurité des lieux ou des personnes est menacée.



Travaux de peinture dans un futur foyer pour personnes en état de précarité.

Autre objectif de la Commission des Travaux et du Patrimoine : réaliser un maximum d’économies d’énergie non seulement grâce à la mise en œuvre d’un diagnostic thermique de tous les bâtiments communaux et l’installation de nouveaux équipements, mais également en associant les différents acteurs de la ville et notamment les

agents d’entretien, les gardiens, les utilisateurs des locaux à prendre conscience que chacun, par de nouveaux réflexes, peut contribuer à réduire la consommation énergétique.

Une équipe d’intervention rapide, pour toutes les petites réparations

Directement rattachée à Denis Séjourné, Directeur Général des Services Techniques de la Ville, l’équipe d’intervention rapide composée de deux personnes intervient le plus rapidement possible pour les petites réparations. “On change une ampoule, on répare une chasse d’eau, on remplace une prise électrique, on rabote une porte... autant de demandes pour lesquelles les deux agents sont régulièrement sollicités. Le but de cette équipe est aussi de créer un lien avec les responsables des établissements scolaires, ces derniers disposent d’ailleurs d’un numéro d’appel pour tous les petits problèmes courants. Un travail plus en profondeur consiste à signaler aux contre-maîtres du service Bâtiment tout problème nécessitant des travaux de plus grande envergure”. Enfin, l’équipe intervient ponctuellement sur des petits chantiers, comme récemment la réfection du hall d’entrée du Ziquodrome, la restauration des huisseries extérieures du foyer Pasteur et de la Passerelle, ou encore la rénovation d’un mur de clôture au parc Songeons.

QUELQUES CHIFFRES

• Budget de fonctionnement 2009

1 121 695 euros dont 680 000 euros de travaux réalisés par des entreprises privées.

• Bâtiments communaux

220 bâtiments communaux sont répartis dans toute la ville et sont prévus pour des usages très différents.

• Personnel

39 agents municipaux assurent l’entretien des bâtiments de la Ville et tous les corps de métiers sont représentés pour assurer ce service aux habitants.

• Interventions

Les interventions font appel aux différents corps de métiers. En 2009, 2 289 interventions ont été réalisées dont 581 pour les plombiers et 548 pour les serruriers.

ENVIRONNEMENT

Des fleurs plein les jardins !

Après une année 2009 très positive puisque le nombre de participants au concours des maisons et balcons fleuris a augmenté de 10%, la Société d'Horticulture et la Ville de Compiègne poursuivent leur action pour mobiliser les Compiègnais et contribuer ainsi à l'embellissement de la cité impériale.



"Non seulement les participants au concours ont été plus nombreux mais les décors présentés étaient également de très bonne qualité. Un troisième prix régional a d'ailleurs été décerné dans la catégorie Balcon" souligne Bernard Hutin, président de la Société d'Horticulture. Un bilan encourageant qui conduira cette année encore l'équipe organisatrice à privilégier trois actions.

"Nous souhaitons mobiliser les Compiègnais vers une même dynamique : que chacun possède son petit coin de nature, même sur un espace réduit – fenêtre ou balcon – et fasse preuve d'imagination et d'ingéniosité pour le mettre en valeur par des décors fleuris"

précise Denis Tondeur, directeur du Service Environnement de la Ville de Compiègne. "Nous sommes en effet très attachés au fleurissement des immeubles collectifs en milieu urbain car celui-ci est généralement bien visible du fait de sa verticalité et constitue un prolongement avec le fleurissement réalisé par le service des espaces verts de la Ville qui lui est horizontal. Parallèlement, nous voulons créer une émulation entre les résidents d'un même immeuble, d'un même quartier et contribuer ainsi à renforcer le lien social entre les habitants".

Dans le même esprit, le concours dans la catégorie "Résidence fleurie" mettra en

compétition cette année les pavillons situés entre l'avenue de Bury Saint-Edmunds et la rue Eugénie Louis. "La plus belle réalisation de ce secteur de Compiègne ainsi mis en valeur sera bien sûr récompensée". En outre, la catégorie "Encouragement libre" sera reconduite pour les personnes qui, même si elles ne sont pas inscrites au concours, ont fleuri de manière remarquable leur balcon, façade ou maison. "Mais attention, dans chacune de ces catégories, seul le fleurissement bien visible de la voie publique sera pris en considération" rappelle Denis Tondeur qui compte sur la participation du plus grand nombre pour que ce cru 2010 soit particulièrement exceptionnel.

Comment s'inscrire au concours 2010 ?

Le concours des maisons et balcons fleuris est ouvert à tous les Compiègnais qui fleurissent le jardin ou la cour de leur maison, les façades visibles de la rue et à ceux qui réalisent une décoration florale dans les secteurs d'habitations collectives. Pour participer, il suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-contre et de le retourner avant le 1^{er} juin 2010 à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Compiègne.

La remise des prix aura lieu le dimanche 7 novembre 2010 à 15h aux salles Saint-Nicolas. Tous les inscrits seront récompensés. ■

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse (n°, rue, avenue, square) :

Etage : Appartement :
60200 Compiègne

déclare s'inscrire au concours des maisons fleuries, dans la catégorie ci-après (ne mettre qu'une seule croix).

1^{ère} catégorie : Jardin fleuri ou cour fleurie visible de la rue.

2^{ème} catégorie : Façade fleurie visible de la rue (murs, fenêtres, balcons, clôtures fleuris).

3^{ème} catégorie : Réalisation florale des particuliers résidant dans les secteurs d'habitations collectives.

Compiègne, le.....

Signature

A déposer avant le mardi 1^{er} juin 2010 à l'Office de Tourisme de l'ARC, place de l'Hôtel de Ville.

Fête des mères le 30 mai

Rampazzo
Bijouterie - Joaillerie
Compiègne

La Guide des Orfèvres

Les cuisines à vivre **CoCoon In** hardy inside

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16

Miele Meubles vipp GAGGENAU

L'Hostellerie du Royal-Lieu ***
COMPIÈGNE

HÔTEL
RESTAURANT GASTRONOMIQUE
SALLES DE SÉMINAIRE
MENU À PARTIR DE 30€
COURS DE CUISINE
CAVE DE DÉGUSTATION
LES VENDREDIS MUSICAUX

CHARME ET PRIVILÈGE D'UN CADRE D'EXCEPTION

Venez profiter de notre terrasse ombragée

9, rue de Senlis - 60200 Compiègne
Tél : 33 (0)3 44 20 10 24 - Fax : 33 (0)3 44 86 82 27

www.host-royallieu.com
email : hostellerieduroyalieu@orange.fr

CHÂTEAUX
HOTELS
COLLECTION

PORTRAIT

Marine, une reine qui prend de l'assurance

La tension du soir d'élection est retombée mais Marine Cordier avoue avoir mis beaucoup de temps à réaliser que la Reine du muguet 2010, c'était elle. Néanmoins la jeune fille de 18 ans, aux longs cheveux roux et au sourire omniprésent, profite déjà de ce titre.



Marine Cordier (au centre) est la nouvelle Reine du muguet. La jeune fille avoue prendre de l'assurance depuis son élection à ce titre royal.

"Les gens me reconnaissent dans la rue, ils discutent, me disent des mots très gentils. Et puis,

cette élection m'a vraiment apporté de l'aisance. J'ai pris de l'assurance" confie Marine.

Timide peut-être, mais la nouvelle reine sait néanmoins parfaitement mener sa vie. Etudiante à Amiens, elle souhaite devenir directrice de marketing : "C'était en classe de 1^{ère}, lors d'un cours de marketing qui m'a passionné, je me suis dit : c'est cela que je veux faire".

Possédant un très bon niveau d'anglais, Marine s'est donc lancée dans cette voie et compte sur "son caractère affirmé pour se faire une place et peut-être un nom dans ce domaine. "Il me reste encore à acquérir de la confiance en moi" reconnaît la jeune fille. Et pour cela son nouveau rôle de Reine devrait l'aider. "Avant l'élection j'avais un peu peur, les photos, le public, c'était impressionnant" rapporte Marine qui revient à la soirée qui l'a consacrée : "Même dans les dernières secondes, j'étais à des années-lumière de penser que je deviendrais Reine du muguet. Ce fut une vraie surprise. Mes parents étaient très contents, et aussi très fiers de moi. Mon frère Cyril qui habite Montpellier m'a téléphoné pour me féliciter. Il m'a même envoyé un bouquet de fleurs !"

A l'aise dans sa vie de future Reine, elle sera officiellement installée le 30 avril au soir. Marine prépare ses prochaines interventions. "J'ai hâte, je voudrais déjà être au Premier mai, au cœur de cette journée festive.

J'imagine le défilé, être proche du public, et puis il fera beau, j'en suis sûre !" La future souveraine prépare activement le discours qu'elle prononcera lors de son couronnement : "j'y mettrai un peu de ma personnalité et j'évoquerai ma ville. En fait je souhaite faire un discours à mon image. Et je suis très contente car ma nièce de 6 ans, Kimberley, sera sur le char avec moi !"

Quant à l'avenir "d'après reine", Marine l'envisage sagement : "Me présenter à Miss Oise, pourquoi pas mais il faudrait que j'en aie l'envie, et ce n'est pas le cas pour le moment. Pour autant, me présenter à l'élection de la Reine du muguet demeure une expérience très enrichissante" résume-t-elle.

Côté loisirs, Marine affiche son attrait marqué pour la lecture avec, d'une part les magazines économiques, filière professionnelle oblige, et d'autre part les romans. "Surtout la littérature anglaise du 19^{ème}, j'adore la subtilité portée par la langue anglaise. Je vais aussi beaucoup au cinéma, notamment avec mes amis de la Faculté d'Amiens", raconte cette jeune fille charmante et à la tête bien faite.

Le premier rendez-vous de Marine avec les Compiégnois est fixé au soir du 30 avril. (lire p.16)



Le groupe L'Aide à Domicile

un choix complet de services à domicile de qualité



- ★ Réductions d'impôts*
*Selon la loi de finances en vigueur
- ★ Associations agréées
- ★ Interventions sur tout le département de l'Oise



► Aide à la personne
► Tâches ménagères

ASDAPA
03.44.48.10.18



► Aide à la personne
► Garde de nuit
► Garde 24h/24
► Garde d'enfants + 3ans
► Tâches ménagères

ASSADO
03.44.05.17.34



► Entretien de la maison
► Repassage
► Livraison de courses
► Petit bricolage
► Travaux de jardinage

ADOMOISE
03.44.24.52.48



Evaluation GRATUITE
de votre besoin



www.aide-domicile-oise.com

contact@aide-domicile-oise.com

LITSALONS

Centre REGIONAL DE LA LITERIE VELDA

*Venez découvrir
notre nouvelle collection Printemps*

PROMOTION
-30% SUR LA LITERIE FIXE
ET ELECTRIQUE
du 2 mai au 31 mai

1, rue Notre Dame de Bon-secours - Compiègne - 03 44 20 62 62

INTERNET, pourquoi pas vous !

Pertinence
est là pour vous aider
pas à pas dans cette nouvelle
aventure informatique.

Bénéficiez de
50% de réduction
d'impôt

03 44 42 31 18 - 06 33 18 90 34
PERTINENCE Entreprise - 6, rue de Vermenton 60200 Compiègne

LABORATOIRE D'AUDITION BENOIT
Le soin de l'écoute

N°1

Nous vous informons que
le Laboratoire d'Audition Benoit
a été élu :
Audioprothésiste français de l'année 2009.

20, rue d'Austerlitz 60200 Compiègne
Tél : 03 44 84 38 09

sanofi aventis
L'essentiel c'est la santé.

Sanofi aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.

sanofi-aventis Compiègne
88 rue de la Courbe au Parc - 60200 Compiègne
Tél : 03 44 20 62 62 - Fax : 03 44 20 62 62
Email : compiegne@sanofi-aventis.com

Le site de Compiègne est spécialisé dans
la fabrication et le conditionnement
des médicaments de formes solides orales
(comprimés, gélules, prodoxal).

50% de sa production est exportée vers
tous les marchés mondiaux dont
les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Les Jardins de Cybèle
Accueillir le Malin, Créer le Bien-être

Résidence
médicalisée pour
personnes âgées
dépendantes
et unité
spécialisée
Alzheimer

Tél : 03 44 83 88 88

Rue du 14 juillet 60280 Margny-les-Compiègne

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

L'insertion par l'emploi, grâce aux grands travaux



L'emploi est une de nos premières priorités.

Les grands travaux sur Compiègne, nécessaires à l'évolution de la Ville, sont également l'occasion de promouvoir l'emploi dans le Compiègnais.

Nous voyons un nouveau quartier sortir de terre sur l'emplacement de l'ancien camp militaire de Royallieu, avec la création de nombreux logements. Prochainement une des plus importantes barres des immeubles du Clos des Roses, l'immeuble Pierre Loti, dont tous les habitants ont trouvé un logement neuf ou rénové à leur convenance, va pouvoir être démolé pour être remplacé par un quartier de maisons individuelles. Ce sera le début très concret de l'importante rénovation urbaine du Clos des Roses, qui va voir les immeubles les plus anciens démolis et remplacés par des maisons et des petits immeubles à taille humaine, tandis que les immeubles conservés et leur environnement seront progressivement restructurés.

Pour réaliser tous ces travaux, la Ville de Compiègne introduit dans tous les contrats avec les entreprises un engagement ferme à employer un certain nombre de personnes issues des quartiers où ces travaux se réalisent.

Le succès est grand puisque déjà plus d'une trentaine de personnes précédemment éloignées de l'emploi ont obtenu des contrats dont certains à durée indéterminés (CDI). Comme nous ne sommes que dans la première phase de cette importante restructuration urbaine, on peut espérer plus que doubler ce résultat, qui place déjà Compiègne parmi les meilleures réalisations de l'insertion par l'emploi des opéra-

tions ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine).

Il en est de même pour tous les autres grands chantiers de la Ville, pour lesquels la sélection des entreprises prend en compte leur engagement à développer l'emploi local.

Ainsi, en ce moment de morosité économique, où l'emploi devient une priorité encore plus essentielle, Compiègne, grâce aux concours financiers apportés par l'Etat et les collectivités territoriales sur des grands projets jugés par tous comme prioritaires, peut conduire des travaux qui confortent l'économie locale et qui permettent de donner la possibilité d'accès à l'emploi dans le domaine de la construction, de la réalisation de voiries et des réseaux. C'est sur cette retombée positive que l'on doit aussi insister.

La Ville, avec ses nombreux partenaires, suit au quotidien les propositions d'emplois liées à ces grands travaux. Si des formations préalables sont nécessaires, celles-ci sont conduites par les organismes compiégnais

Nous incitons toute personne intéressée par les emplois engendrés par ces grands travaux à prendre contact avec : La Maison de l'Emploi et de La Formation, 14, rue d'Amiens à Compiègne - tél. 03 44 36 34 33 Et pour finir nous voulons remercier tous les organismes et toutes les entreprises qui, avec la Ville de Compiègne, font leurs meilleurs efforts pour l'intégration par l'emploi, l'emploi durable, au service du maximum de compiégnais.

Michel FOUBERT

Premier Adjoint au Maire de Compiègne, délégué à l'Economie, à l'Urbanisme et à l'Environnement

Hymne à la Famille : "Famille on vous aime"



La famille, patrimoine riche en valeurs et aspirations, est devenue, selon certains, une ombre sociale qui court haletante, gonflée de technologies de pointe, transformée à la vitesse de la

lumière. Famille traditionnelle, incroyable noyau qui s'adapte, fait face, toujours en pleine mutation, elle cherche une nouvelle identité dans un monde en constante mutation.

Comment oserions-nous critiquer l'évolution sociale humaine, visage nouveau d'une famille fière et tenace ? Cette nouvelle famille est le résultat d'une société qui rugit, qui s'adapte, qui altère ses valeurs sacrées pour répondre aux besoins humains en plein essor. La famille, nerf social a été ébranlée par des changements inéluctables mais sa force est enracinée dans le fil conducteur qui soude et unit les générations. En dépit des nouvelles technologies, elle reste unie bien qu'éparpillée et diminuée.

Levons très haut, comme Marianne l'a fait, le drapeau familial. Chantons cet hymne à la famille si protectrice ! Qui permet la transmission des savoirs du passé, du présent et de l'avenir.

La famille ne paie-t-elle pas un lourd tribut aux événements de mai 68 ? Mais la famille a su faire face, s'est adaptée. Noyau altéré, métamorphosé. L'élan familial a survécu, vit et vivra les intempéries sociales. La famille c'est aussi et surtout nos aînés.

Projecteur sur nos aînés : Nous entendons souvent parler du 5^{ème} risque

Nos aînés fragilisés sont les plus exposés par le handicap, la dépendance, la perte d'autonomie. Nous savons que 8 personnes âgées sur 10 souhaitent rester à domicile, en effet la prise en charge de la dépendance repose sur des mécanismes de solvabilité et des services diversifiés qui ont été particulièrement améliorés.

Trois statuts de services proposés sont à la disposition des personnes âgées :

- 1) La prestation de services : la structure d'offres de services propose une prestation directe. Elle est l'employeur de l'aidant à domicile qui intervient chez un particulier.
- 2) Le mandat : l'organisme met à la disposition du particulier un aidant à domicile salarié par eux, la personne aidée est alors l'employeur.
- 3) L'emploi direct ou de gré à gré : le particulier exerce directement sa fonction d'employeur sans faire appel à un organisme.

Nous savons que les services financiers n'augmentent pas l'enveloppe aux personnes âgées et celles-ci voient leurs heures diminuer malgré la grande dépendance. Les intervenants à domicile sont pénalisés et vont vers une précarité de l'emploi.

Les aides apportées sont-elles toujours d'actualité ou doivent-elles s'adapter ?

Marie-Françoise GIBOUT

Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et déléguée pour le quartier des Sablons

OPPOSITION

Impôts locaux : le nez du Maire va-t-il s'allonger comme celui de Pinocchio quand il ment ?

Les élus de la majorité municipale ne doutent de rien : alors que la taxe d'habitation va augmenter de 16 % en 2010, ils annoncent sans ciller une augmentation de ...0 %. Comment un tel tour de passe-passe est-il possible ? Tout simplement, en procédant comme l'a fait le Maire de Compiègne, en deux temps. En novembre, malgré notre opposition le Conseil Municipal a voté la suppression des abattements sur la taxe d'habitation. Nous avions à l'époque indiqué que cette décision déjà mise en œuvre par la maire UMP de Beauvais serait très lourde de conséquences. En effet, le produit de la taxe d'habitation augmente en 2010 de 16 % par un effet mécanique et sans qu'il soit besoin d'augmenter les % d'imposition. Cette décision est particulièrement injuste, car elle frappe les locataires ou les propriétaires qui occupent leur logement et épargne les spéculateurs immobiliers. La taxe sur le foncier bâti augmentera de 3 %. Soit 13 % de différence. Dans une ville où on compte près de 40 % de logements sociaux

occupés par des familles modestes et des retraités, cette augmentation sera douloureuse et l'effort pèsera toujours sur les mêmes.

L'Etat diminue les subventions et les contribuables compiégnais compenseront le désengagement de l'Etat. Il faut bien que quelqu'un paye le bouclier fiscal offert aux plus riches !!!

La ville est en grande difficulté financière, la gestion laxiste et clientéliste que nous dénonçons depuis de nombreuses années est à bout de souffle. Déjà, les familles ont subi une forte augmentation des tarifs de cantine l'an dernier. De nombreux travaux de voirie sont repoussés ou inachevés (place de marché aux herbes par exemple).

Quel avenir pour notre cadre de vie ? Quelle ville demain ?

Le centre ville périclète. Des commerces restent vides. La fermeture annoncée des Dianas est un coup dur supplémentaire. Alors que nous aurions besoin de marges

de manœuvre pour investir pour redynamiser le centre ville, il n'y a plus un sou dans les caisses. L'argent public est mobilisé sur le 3^{ème} pont ! Mais à quoi servira-t-il si le centre ville perd toute son attractivité ? On ne travaille que sur des rumeurs. On entend parler d'hôtel de luxe, de centre de congrès sur le site de l'école d'état major. Mais où en discute-t-on ? Quelle est la cohérence ? Quel avenir pour la ville ? Tout est opaque, les compiégnais ne sont jamais sollicités pour donner leur avis. Or, ce sont eux qui connaissent le mieux la ville et ses besoins !

Pour une conférence citoyenne compiégnaise

Dans un pays globalement affecté par l'abstention électorale, Compiègne atteint des scores particulièrement préoccupants. Déjà nous l'avons souligné aux élections municipales. L'équipe actuelle est une des moins bien élue de France. Ce manque d'intérêt est à relier avec l'absence de débat dans la ville, l'absence d'écoute et le refus de considérer les Compiègnais comme des acteurs responsables de leur ville. Les réunions de quartier sont désertes. Bref,

Compiègne souffre d'une langueur démocratique. Nous proposons que tous les élus et tous les citoyens travaillent ensemble à redonner à une majorité de Compiègnais envie de voter et de se faire entendre.

Laurence ROSSIGNOL, Frédéric PYSSON, Solange DUMAY, Olivier KOVAL, Anne SERRET, Michel FUMAGALLI, Théodora GOMA-BALLOU

ACTUALITÉ

VIE DES ENTREPRISES

Hep vélo-taxi, êtes-vous libre ?

Les anciens se souviendront des vélos-taxis des temps héroïques. Les plus jeunes verront quant à eux un nouveau moyen de se déplacer en ville à moindre coût de façon tout à fait écologique. En fait c'est l'initiative d'un jeune compiégnais qui va permettre de découvrir ce "Cycloville" aussi ludique que pratique.



Pour piloter son Citycruiser Arnaud Thurotte a suivi une formation car il faut savoir passer les quatorze vitesses de ce vélo-taxi au guidon duquel il va parcourir les rues de Compiègne.

Une passion pour la mécanique et la moto. Une carrière militaire dans la Marine et un tempérament de sportif (il possède à son actif des entraînements réguliers et deux marathons de Paris dont l'un en moins de 3 heures), c'est clair, à 32 ans, Arnaud Thurotte est un fonceur et cette fois il met ce dynamisme au service d'une idée : "J'ai vu un reportage télé sur ces vélos-taxis, j'ai trouvé

que c'était une idée sympathique et j'ai souhaité me lancer dans cette aventure" explique simplement Arnaud. En septembre dernier, il se lance, se renseigne auprès du franchiseur à l'origine de ce "Cycloville" et décide de le transposer dans la cité impériale. "Je suis né ici et je pensais que c'était logique de m'installer à Compiègne" rapporte Arnaud qui a donc constitué un dossier complet avec étude de marché et plan de financement. "J'ai pour cela bénéficié de l'aide efficace du Roseau et de Oise Est Initiative. Je suis allé ensuite m'inscrire en qualité d'artisan à la Chambre des métiers".

Depuis le 24 avril, le premier "citycruiser" circule ainsi dans les rues de Compiègne. "Ce vélo est doté d'une assistance électrique qui entre en fonction au démarrage du vélo et dans les côtes, sinon, c'est une énergie qui provient à 90% des jambes qui lui permet d'avancer" s'amuse le jeune entrepreneur. De l'énergie, il en faut en effet pour propulser les 140 kg de cet engin carrossé pour garantir à l'abri les deux passagers et leur pilote. "Cette carrosserie sert aussi de support publicitaire pour des annonceurs. Ce sont des partenaires qui participent ainsi au financement de ce service. Des partenaires qui peuvent d'ailleurs être des commerçants avec lesquels

on pourrait envisager des opérations particulières. Par exemple une course effectuée pourrait s'accompagner d'une réduction chez ces mêmes commerçants" détaille Arnaud. Sur le plan pratique, Arnaud et son citycruiser seront à la disposition des clients les mardis, jeudis, vendredis, de 12 à 18 heures et les mercredis et samedis de 10 à 18 heures. "Mon lieu de stationnement est situé sur la place de l'hôtel de ville devant l'Office de tourisme. Il en coûte un Euro pour la prise en charge et un Euro par kilomètre et par personne. Il existe aussi une carte de fidélité de 10 Euros avec un Euro offert".

Pas question de concurrencer les taxis habituels. Ce vélo-taxi se limite aux petites courses et à un rayon de 3 kilomètres autour de l'hôtel de ville. "Mon but est d'assurer un véritable service de proximité qui me permet déjà de couvrir la ville jusqu'à Royallieu et une partie de Venette et de Margny". La formule de Cycloville joue la carte de la variété. On peut ainsi prendre le vélo-taxi à la station de la place de l'hôtel de ville, s'arrêter en cours de route pour acheter une baguette de pain, faire transporter un colis, le retirer sur réservation au 06 58 12 22 23 (coût un Euro). Arnaud prévoit par ailleurs de proposer des circuits touristiques commentés en ville ou vers la forêt. ■

Quinzaine commerciale au quartier St-Nicolas



Les commerçants du quartier Saint-Nicolas organisent une quinzaine commerciale jusqu'au 8 mai. Chaque magasin participant propose à la clientèle des réductions, des articles à prix braderie, des cadeaux... Venez nombreux, des surprises vous attendent ! ■

Le Roseau et la Société Générale signent une convention de partenariat

Faciliter l'accès au crédit bancaire des créateurs et repreneurs d'entreprise, tel est le but de ce partenariat mis en place par la boutique de gestion Le Roseau et la Société Générale.



Signature de la convention de partenariat entre le Roseau et la Société Générale.

Le Roseau, qui est présent sur tout le

département de l'Oise, a pour mission l'accueil, l'accompagnement, la formation et le suivi des créateurs et repreneurs d'entreprise. Au cours de l'année 2009, l'équipe du Roseau a reçu 3735 nouveaux contacts, réalisé quelques 13 677 prestations et accompagné la création et la reprise de plus de 900 débuts d'activité. "L'enjeu de ce partenariat entre le Roseau et la Société Générale est d'améliorer les conditions d'accès au crédit bancaire des créateurs et la pérennité des entreprises et emplois créés" ont souligné les responsables des deux entités, Pierre Michel, président du Roseau et Jean-Philippe Guillaume, directeur régional de la Société Générale. Une première étape donc qui marque des débuts prometteurs en faveur de la création et de la reprise d'activités dans l'Oise. ■

Voir le monde en 360°

Une nouvelle entreprise baptisée "Imagine 360°" vient de naître. Elle offre à ceux qui font appel à elle la possibilité de faire visiter un lieu en panoramique par le biais d'internet. Eric Lesueur a mis au point cette technique de déplacement virtuel accessible par mail ou sur une page web. Les professionnels du tourisme, gîtes, restaurateurs, sont les premiers concernés par cette prestation aussi originale que performante mais aussi les agences immobilières ou même les particuliers. De plus ces images que l'on peut découvrir sur 360 degrés à partir d'un simple clic de souris peuvent être agrémentées d'un logo ou accompagnées d'un fond musical ou encore de commentaires. Bref du sur mesure sur internet. On peut contacter Imagine 360° par mail à l'adresse : image.in360@gmail.com ou par téléphone au 06 27 47 08 39. ■

Commerce, du nouveau !



Sandwicherie Subway, 39, rue Saint-Corneille.

Opération Jobs d'été

Le Bureau Information Jeunesse a organisé fin mars une journée consacrée aux Jobs d'été dans le but d'informer les jeunes sur le droit du travail et leurs obligations, de faciliter leurs recherches en mettant à leur disposition des offres d'emploi en France et à l'étranger. A par ailleurs été mis en place un espace de recrutement avec des entreprises qui recherchaient des étudiants pendant la période estivale. Les offres d'emploi peuvent toujours être consultées au BIJ, square Pierre Desbordes, 105 bis rue Saint-Joseph à Compiègne. Contact : Abderrahman Dikich, tél. 03 44 20 71 09 ou bij-compiegne@mairie-compiegne.fr ■



Prêt à porter Mosquito, rue du Général Leclerc.

Conseils et formations avec CFC

CFC pour "Cabinet de formation et de Conseil". C'est aussi le nom de l'entreprise qu'Almera Foulon vient de créer. "J'interviens dans les domaines de la communication commerciale et du management" résume cette créatrice. Relations commerciales, techniques de vente par téléphone, prise de parole et même apprentissage de la bureautique à destination des débutants comme des personnes plus aguerries,

l'éventail des prestations proposées par CFC est large et s'adresse avant tout aux entreprises. Et si elle officie actuellement seule, Almera Foulon envisage de s'entourer très rapidement de consultants extérieurs. CFC est joignable par téléphone au 09 81 83 08 48 ou au 06 58 16 76 77 ou par mail : cfc.compiegne@gmail.com. Ses bureaux sont situés au 37 du quai du Clos-des-Roses à Compiègne. ■

VIE PRATIQUE

JEUNESSE

Rentrée scolaire 2010-2011 : inscrivez votre enfant !

Pour l'année scolaire 2010-2011, l'inscription des enfants domiciliés à Compiègne doit être effectuée auprès du service de la vie scolaire de la Ville de Compiègne, à partir du 17 mai. Une permanence sera assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h au 1^{er} étage de l'hôtel de ville - bureau 112. Les personnes concernées devront se munir du livret de famille et d'une quittance de loyer ou d'une facture (EDF, téléphone...) de moins de trois mois.

Pour les inscriptions hors périmètre scolaire, il convient d'adresser un courrier à Monsieur le Maire de Compiègne pour une

première demande de dérogation au périmètre scolaire en indiquant l'adresse des parents, les nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant, l'école souhaitée et le motif.

Pour les inscriptions des enfants domiciliés hors Compiègne, un courrier de demande de dérogation doit être adressé au service de la vie scolaire à partir du 1^{er} juin 2010. Les personnes intéressées devront fournir l'attestation du maire de la commune de résidence s'engageant à participer aux frais de scolarité jusqu'à la fin de la scolarité maternelle et (ou) élémentaire. Sans cet engagement, la dérogation ne pourra être délivrée. ■

Centres aérés de juillet-août

Pour les centres aérés de cet été, l'inscription des enfants est obligatoire. Celle-ci doit être effectuée en mairie, entre le 17 mai et le 18 juin.



renseignements concernant les ressources des familles, préalablement à la participation des enfants dans l'un des centres aérés choisis, le tarif maximum sera appliqué.

Pour juillet et août, un acompte correspondant à une semaine de fréquentation sera demandé lors de l'inscription de l'enfant. Sans inscription et sans versement de cet acompte, l'enfant ne pourra bénéficier des centres aérés de cet été.

Les inscriptions pourront se faire par mail : sylvie.zuchil@mairie-compiegne.fr Le chèque devra impérativement être adressé par courrier, l'inscription étant effective à réception de celui-ci.

Les centres aérés du mois de juillet fonctionneront du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet 2010 inclus.

Les centres aérés du mois d'août fonctionneront du lundi 2 août au vendredi 27 août 2010 inclus. ■

Pour une première inscription, il convient de fournir une copie de l'avis d'imposition 2008, d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois), du livret de famille complet, ainsi que le numéro d'allocataire CAF.

S'il s'agit d'un renouvellement d'inscription, l'avis d'imposition 2008 et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois uniquement, sont à transmettre au service de la Vie scolaire de la mairie.

A noter que si le service ne dispose pas des

L'été avec les associations compiégnaises

L'association La Joie des Gosses organise plusieurs séjours :

- des colonies pour les enfants de 6 à 11 ans et des camps pour les préados de 12 à 14 ans, du 7 au 27 juillet et du 29 juillet au 18 août à Saint-Sulpice Le Verdon en Vendée,
- un centre Petite enfance pour les 4-7 ans, du 1^{er} au 13 août à Haute Epine dans l'Oise.

Renseignements et inscriptions auprès de l'association, square des acacias, 1 rue Fleurie à Compiègne, tél. 03 44 20 37 37.

Les Sœurs Franciscaines proposent des centres de vacances pour les filles de 4 ans à l'adolescence :

- du 5 au 26 juillet, un centre pour les 4-10 ans dans la Manche, un autre pour les 10-12 ans dans les Côtes d'Armor et un séjour pour les 13-16 ans dans le Finistère
- du 27 juillet au 14 août, un centre pour les 8-16 ans à La Croix Fry (Haute-Savoie)
- du 29 juillet au 14 août, un camp spirituel pour les plus de 17 ans dans les Côtes d'Armor.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Association Louis de Bretagne - Les Sœurs Franciscaines - 24 rue des Veneurs à Compiègne, tél. 03 44 23 21 14

Les Eclairieurs et Eclairuses de France organisent des séjours à thèmes :

- du 9 au 29 juillet, du 16 au 29 juillet, du 2 au 22 août et du 9 au 22 août : Arts Visuels à Argelès Sur Mer et Contes et Légendes marines à Pen Bé, pour les 7-13 ans
- du 9 au 29 juillet et du 2 au 22 août : Multiactivités à Pradelles pour les 7-13 ans ainsi qu'en Lozère et Haute-Loire pour les 14-17 ans
- du 2 au 22 août : Tour des Pyrénées (itinérant France/Espagne) et Côte et Iles Vendéennes (itinérant), pour les 14-17 ans.
- Des séjours sont également prévus pour les enfants sourds ou malentendants à certaines dates.

Rens. auprès des EEDF, 2 avenue de l'Armistice à Compiègne, tél. 03 44 40 20 30 ou sv-compiegne@eedf.asso.fr ■

WWW.COMPIEGNE.FR

"Compiègne Info", toute l'actualité par courriel

Avec la lettre d'information "Compiègne Info", recevez chez vous les informations de dernières minutes ainsi que le point sur les travaux du nouveau pont.

Pour ce faire, connectez-vous sur le site internet de la ville www.compiegne.fr et après avoir cliqué sur le bandeau prévu à cet effet, laissez-y votre adresse mail complète. ■

NUISANCES

Préservez la tranquillité du voisinage !

Pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs, il convient de respecter la réglementation en vigueur.

Ainsi les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. ■

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 12 mai de 14h à 19h et le samedi 22 mai de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.
Rens. au 03 44 85 25 08.

• Pharmacies de garde : appelez le 3237

Si les pharmacies de garde sont indiquées sur la porte des officines, il vous est également possible d'appeler le 3237 (ce service est facturé 34 centimes d'euro la minute depuis un téléphone fixe). Les pharmacies de garde les plus proches de votre domicile vous sont communiquées 24/24, tous les jours de l'année. Pour accéder à la pharmacie de garde après 21h, il est toujours obligatoire de passer par le commissariat de police. SAMU/SMUR : tél. 15

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale.
Renseignements au 03 44 40 72 30.

• Marché hebdomadaire

Le marché du samedi 1^{er} mai sera avancé au vendredi 30 avril matin, jusqu'à 12h45. Le marché alimentaire se tiendra rues Saint-

Corneille, Charles le Chauve et Place du Change, le non-alimentaire, uniquement rues des Bonnetiers et de la Corne de Cerf. Le marché du 8 mai est maintenu dans les conditions habituelles.

• Portes ouvertes

L'institution Notre-Dame de la Tilloye, 1 avenue de la Libération à Compiègne, organise une opération "Portes ouvertes" le samedi 29 mai de 9h à 12h30. Rens. au 03 44 20 07 03.

• Tous au numérique

La région Picardie passe à la télé tout numérique le 1^{er} février 2011. Pour autant, cette étape a été entamée dès le 14 avril dernier avec le passage à la télé tout numérique pour les téléspectateurs en clair des programmes de CANAL+. Depuis, les postes qui ne sont pas adaptés à la télévision numérique ne reçoivent plus les programmes en clair de CANAL+.

Pour recevoir la télévision numérique, il faut disposer d'un des modes de réception suivants : TNT par l'antenne râteau, câble, satellite ou ADSL. Mais avant de s'équiper, il convient de bien savoir ce dont on a vraiment besoin et de s'informer avant d'agir au 0970 818 818, du lundi au samedi de 8h à 21h (numéro non surtaxé, prix d'un appel local) ou sur www.tousaunumerique.fr
Des télé conseillers guident les téléspectateurs afin qu'ils puissent établir un diagnostic de leur installation avant tout achat.

• Commémoration de l'Abolition de l'esclavage

Une manifestation célébrant l'abolition de l'esclavage sera organisée le 8 mai à 18h sur l'esplanade de l'Espace Jean Legendre. Elle sera précédée d'une conférence à 16h, salle Molière et de chants Gospel à 17h30.

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit à l'Hôtel de Ville de Compiègne toutes les semaines sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03.44.09.12.19. On peut aussi lui écrire à l'Hôtel de Ville de Compiègne. ■

FESTIVITÉS

Vent de nouveautés pour le grand week-end de la Fête du muguet !

Un nouveau concept, plus de spectacles et d'animations. Les festivités du 1^{er} mai seront cette année placées sous le signe de la modernité.



La compagnie Les Elastonauts présentera un ballet aérien lors des festivités du 1^{er} mai.

"Des animations musicales et théâtrales au soir du 30 avril dès 18h pour créer une ambiance véritablement festive en centre-ville, une soirée de couronnement qui fait son retour place du Marché avec un concept plus tendance, des spectacles originaux présentés lors de

la grande parade du 1^{er} mai, tout a été conçu pour donner à la cité impériale, deux jours durant, des airs de fête dignes de l'accueil dû à une nouvelle reine" souligne Evelyse Guyot, adjointe au maire déléguée aux Fêtes.

Le 30 avril à partir de 18h, des artistes se répartiront ainsi sur plusieurs lieux. Le Steel Band investira la place du Change tandis que plusieurs animations musicales seront proposées dans les rues du centre-ville. La compagnie Les Elastonauts présentera un ballet aérien à 18h30 place du Marché et de son côté, l'Acte théâtral de Vincent Martin se produira à 19h place Saint-Jacques.

A partir de 20h45, la place du marché sera le théâtre du couronnement de sa majesté Marine qui sera accompagnée de ses deux demoiselles d'honneur, Delphine et Julia. Une soirée placée sous le signe de la modernité avec un concept "Danse Floor Tour" qui alliera projection de clips vidéo et effets spéciaux. A l'issue de l'intronisation de la Reine du Muguet 2010, les trois charmantes jeunes filles assisteront, aux côtés

du sénateur-maire Philippe Marini et des personnalités locales, au concert de Lio, artiste-vedette qui se produira en première partie et laissera place ensuite aux D.J. L'accès au concert sera bien sûr gratuit.

A 23h30, le ballet de nuit des Elastonauts clôturera cette soirée, place de l'hôtel de ville.

Plus de dynamisme et de diversité pour le défilé du 1^{er} mai

Le lendemain matin, samedi 1^{er} mai, à partir de 8h30, le trio de charme traversera la ville à bord de superbes cabriolets. Des groupes musicaux donneront pour l'occasion des aubades dans différents quartiers de la ville où seront accueillies la Reine du Muguet et ses deux demoiselles d'honneur. Le cortège empruntera l'itinéraire suivant : 8h30 : place de l'Hôtel de Ville ; 8h45 : mairie de Margny les Compiègne ; 9h15 : église Saint-Eloi ; 9h45 : Maison de retraite Fournier Sarloève ; 10h15 : centre commercial de la Victoire ; 10h40 : esplanade de l'Espace Jean Legendre ; 11h05 : centre commercial du Clos des Roses ; 11h30 :

quartier Pompidou ; 11h55 : square de Mercières ; 12h15 : square Jean Moulin.

L'après-midi, place à la musique et au spectacle vivant avec des géants, des échassiers et troupes en tout genre.

A 14h30, nos trois géants Picantins, symboles de notre cité, sortiront de l'hôtel de ville accompagnés des enfants costumés en petits Picantins et de la Batterie-fanfane de Compiègne pour se rendre Place Saint-Clément via la rue Saint-Corneille où une aubade sera donnée. Ils rejoindront ensuite directement le cortège, à son arrivée, place Saint-Clément.

Et c'est à 15h que la grande parade qui se déclinera cette année sur le thème de l'aérien, prendra son envol de la salle Tainturier pour se diriger vers les rues de Clamart, Carnot, Pasteur, place Saint-Clément, rue Saint-Corneille, place de l'Hôtel de Ville, rue Solférino, cours Guynemer pour se terminer rue de l'Estacade. Moins de chars cette année mais plus de spectacles originaux tel le surprenant ballet aérien des Elastonauts au départ du cortège rue de Clamart, puis place de l'Hôtel de Ville. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle

Réalisation : Service communication (ville de Compiègne)

Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

MEUBLES • SALONS • LITIERES • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

VOUS ACCUEILLE SUR 500m²

UN ESPACE DE CRÉATION POUR VOTRE INTÉRIEUR...

ART ET MEUBLES DÉCORATION

LES MAÎTRES DE L'ARTISANAT

LA SPÉCIALITÉ DES COULOIRS

Faisons de la nuit votre meilleure amie

MAÎTRES D'ORIGINE EN MATÉRIEL DE QUALITÉ

ouvert le lundi de 14h30 à 19h
du mardi au samedi de 10h - 12h et 14h - 19h

41 rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

Lancement 2^{ème} tranche

Les Villas du Mail

Compiègne nouveau quartier Royallieu-Village

Livraison 2011

> 9 maisons, basse consommation énergétique avec accès direct sur mail paysager

> Grands 5 pièces de 100 à 125 m² dont certains avec suite parentale en RDC

> Nombreux avantages fiscaux économisez jusqu'à 25 %* du prix d'achat

Les 1^{ères} maisons BBC- Effinergie sur Compiègne !

La culture des maisons durables

www.castelord.fr

Compiègne 22, rue d'Amiens
03 44 83 05 14